

Quelle que soit la forme, le **Rhumatisme** même le plus ancien est toujours au **TRAITEMENT ANTIRHUMATISIMAL SIMON** PHARMACIE CORBEAUX 115, r. de Lannoy - Roubaix

A Henri Salambier. Une information fut ensuite ouverte du chef d'abus de confiance et Henri Salambier, administrateur, qui avait détourné une somme de 10.752 fr. 86 fut renvoyé devant le Tribunal correctionnel.

Par défaut, Henri Salambier a été condamné à 2 mois d'emprisonnement, et 25 fr. d'amende. Le Syndic, partie civile, a obtenu le remboursement des sommes détournées.

C'est défendu. — Jean-Baptiste Piéret, 34 ans, chiffonnier à Lille, 22, rue de Thumesnil et Denis Calieu à Lille, 22, rue de Thumesnil et Denis Calieu, 53 ans, ouvrier agricole sans domicile fixe, se sont livrés à la mendicité le 29 décembre 1938, à Saint-André. Ils ont respectivement encouru 1 mois et 15 jours d'emprisonnement.

Incident de grève. — Le Tribunal correctionnel de Lille a eu hier à connaître un nouvel incident de grève survenu le 30 novembre dernier.

Le prétoire était envahi par des gens mobiles prêts à intervenir si le cas échéant, pour réprimer toute manifestation.

Le prévenu, Adrien Viane, 31 ans, ex-ecvreur à la Compagnie des Tramways, domicilié à Lomme, 88, rue Philippe de Girard, était poursuivi pour envoi de la lettre de réquisition et infraction au décret de réquisition.

Le 30 novembre 1938, en effet, Viane a incité des employés de la Cie des Tramways à ne pas travailler.

A l'audience, il a reconnu ce délit. Quant à l'infraction au décret de réquisition, il a ajouté qu'il n'avait pas vu l'ordre de réquisition.

Deux témoins sont entendus, puis l'accusé de la Compagnie des Tramways prend la parole et réclame des dommages-intérêts à libérer.

Après réquisition et plaidoirie, Viane est condamné à 4 mois d'emprisonnement. Des dommages-intérêts à libérer sont accordés à la partie civile.

SYLVIA-RADIO Pourquoi acheter cher des postes étrangers on sans marque ? Quand SYLVIA-RADIO, le poste de France, vous offre des prix raisonnables des postes spécialement construits pour la région ?

SYLVIA-RADIO est vendu par des Spécialistes Maurice HOORNAERT 43, rue Saint-Jacques, TOURCOING

Louis PETIT Rue de Dunkerque, TOURCOING

PETITES NOUVELLES Un portefeuille disparait. — M. Robert Delgrange, coiffeur 129, rue de Douai, a porté plainte pour le vol d'un portefeuille contenant 1.200 fr., commis dans son salon, entre le 3 et le 8 janvier.

Coups. — M. Gaston Vermeulen, mitrolier, 40 rue de Thumesnil, a déposé une plainte pour coups contre M. Henri Lamourette demeurant 15 bis place Philippe-de-Girard.

DUNKERQUE LE VAGABOND VIENNOIS ÉTAIT UN DÉSERTEUR DU 41^e RÉGIMENT DE MITRAILLEURS COLONIAUX

...recherché pour abus de confiance. Le 10 décembre 1938, la police arrête à Dunkerque, sous l'inculpation de vagabondage un individu qui déclare venir de Belgique et se nommer Otto Ferner, né le 12 avril 1913 à Vienne.

Le soi-disant Autrichien fut conduit au Parquet où le fit écrouer.

Toutefois, M. Freulich, commissaire central, transmit le dossier de cette affaire à Paris où le service des recherches anthropométriques identifia le faux Viennois comme étant né à Strasbourg le 12 février 1914.

Il s'agissait d'un certain Auguste Nadig, qui venait de désertir le 41^e Régiment de Mitrailliers coloniaux stationné à Sarralbe (Alsace). Nadig avait pris le large parce qu'il devait comparaître devant le Tribunal militaire pour une affaire d'abus de confiance.

En octobre 1932, cet individu avait déjà eu des démêlés à Tours avec la police. Il sera prochainement remis entre les mains des autorités militaires après qu'il aura comparu devant le Tribunal Correctionnel pour usurpation d'état civil.

LES FAITS DE GRÈVE A L'INSTRUCTION M. Barbot, secrétaire du Syndicat des

le meilleur préventif de la grippe : un grog bien chaud AU GENIÈVRE

produits chimiques, a été entendu une fois de plus hier par M. le juge d'instruction au sujet des incidents de grève du 30 novembre.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL SONT EN AUGMENTATION Durant l'année 1938 on a eu à déplorer 4.386 accidents du travail, soit 1.133 pour le premier trimestre, 998 pour le second, 1.180 pour le troisième et 1.100 pour le quatrième.

En 1937 on avait enregistré 4.117 accidents, soit 273 de moins.

A TRAVERS LA VILLE UN NAVIGATEUR NORVÉGIEN EST ÉCROUÉ Les gendarmes ont appréhendé qual des Hollandais, le norvégien Emile Larsen, 38 ans, domicilié depuis le 1^{er} janvier du 9 Océano, qui arrivait sans aucune pièce d'identité. Conduit au Parquet, il a été écroué.

FAUX MENAGE Marcel Le Sin, navireur, 36 ans, 88, rue Saint-Gilles, qui avait dérobé des effets à son ex-épouse, Violette Wuyts, a été arrêté et écroué après l'interrogatoire de M. Vuilliet, juge suppléant. Il comparait néanmoins devant le tribunal correctionnel.

COUPS M. Yves Herbert, 37 ans, employé de commerce, 72, rue de l'Amiral-Roussin, a porté plainte contre le mécanicien Dubois, rue David-d'Angers, pour coups.

PAS-DE-CALAIS BETHUNE Des bécariers arrêtés. Les gendarmes ont arrêté, rue d'Alre à Bethune, Georges Voulaere demeurant à Béthune, 28, rue de la République, et Constantin Flament, même âge, tous deux chômeurs, inculpés de vol de vélo au préjudice d'une ouvrière de St-Pol.

En 1937 on avait enregistré 4.117 accidents, soit 273 de moins.

EN BELGIQUE MOUSCRON AU CONSEIL COMMUNAL La troisième réunion du Conseil communal tenue hier soir à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Joseph Vandeveldt. La salle est archibondée. Tous les conseillers sont présents.

Le Conseil doit procéder à la nomination de trois adjoints, étant donné que M. Busckaert, catholique, a été élu adjoint lors de la deuxième séance. Sont élus adjoints : M. Vandeveldt, libéral, MM. Alinckx (socialiste), Ryselink (démocrate chrétien), Pettenis (socialiste).

Après avoir entendu une déclaration au nom de leurs partis respectifs, M. Busckaert, du parti catholique ; M. Alinckx, du parti socialiste ; M. Seynave, du parti communiste ; Vandenberghe, du parti chrétien ; M. Vandeveldt, bourgmestre, du parti socialiste, la séance fut levée au milieu d'une vive animation.

DES LECTURES LICENCIENNES SAISIES DANS UN GARAGE Les douaniers ont saisi, dans un garage de la rue Caster, un dépôt de 900 kilos de livres, revues, brochures, photographies dont la vente est interdite en Belgique.

On s'attend à plusieurs arrestations. **État Civil.** — Naisances : Boutelle Marcel, rue de Ham, 27 à Herseaux (Martruisie) ; Jean-Louis, rue de la République, 75 à Semet Louis, Avenue de la Bourgeoisie, 102 (Refuge) ; Verscheide Jean, rue de la Cité, 74 à Herseaux (Refuge) ; Van Puyvenbroek, Jules, rue de la Solidarité, 150 ; Rommens Nelly, rue de la Solidarité, 57 ; Van Calomont Claudine, rue de la Prévoyance, 36 ; Foiderman André, rue de Courtrai, 14.

Décès : Dettolens Albert, 53 ans, rue de la République, 102 à Herseaux (Refuge) ; Loois Emile, 70 ans, rue du Général Leman, 70 ; Velje Mélanie, 77 ans, rue de Bernolville, 42 ; Barnabe Marie-Anthoinette, 83 ans, rue de l'Avant, 79 ; Mahieu Jules, 75 ans, Petite Rue, 19 ; Tanghe Gisèle, 5 ans, rue du Progrès, 41 ; Leenbaert Emile, 71 ans, Hôpital ; Verghout Mélanie, 86 ans (Griseghe).

Publications de mariages : Van der Bergh Joseph, convoyeur avec Vandelande Lucie, vendeuse ; Deman Joseph, chef d'atelier avec Brusaels François, bécuse ; Vandamme Abel, boudicteur avec Van Puyvenbroek Georges, Peard, rattacheur avec Derfont Simone, confectionneuse ; Canfin Albert, mécanicien avec Vanden Heede Elisabeth, soigneuse ; Van Puyvenbroek, Jules, avec saur avec Vandekerckhove Marie, coiffeuse ; Vansteenkiste Albert, tapissier avec Cephalis Magdalena, soigneuse ; Dewulf Henri, boulanger avec Buquoy Dianysia, s.p.

MENIN COLLISION ENTRE AUTO ET AUTOBUS Hier, vers 18 h. 10, M. Gaston Vannelle, boucher, demeurant 138, rue Victor-Hugo, à Houplines, se dirigeait avec son auto vers la frontière. Arrivé dans la rue d'Ypres, hauteur de la rue Royale, il fut accroché par l'autobus de M. Rémi Longweilpré-Ghesquière, demeurant rue de Bessinghe, 49, à Langemarck, qui transportait des ouvriers frontaliers.

L'auto de M. Vannelle a été sérieusement endommagée. Il n'y a pas d'accident de personnes à signaler.

M. Sylvère Meudaghe, agent de police, a ouvert une enquête.

RECKEM-LEZ-MENIN Une échauffourée incendiaire. — Une chaumière isolée, située au bas-chemin et habitée par M. A. Ansaye, a été complètement détruite la nuit par un incendie.

WEVELCHEM-LEZ-MENIN Assaillant de travail. — M. Léon Vandepriebe, 42 ans, demeurant hamou à La Biette, a été pris entre deux charriots, rue des Champs. Un docteur a constaté des lésions internes et la fracture d'une côte.

La Politique Régionale JOURNÉE D'ÉTUDES DU PARTI REPUBLICAIN NATIONAL ET SOCIAL

On nous communique : Le Parti Républicain national et social a organisé le dimanche 8 janvier, une

DANS LA RÉGION

Le meurtre de Bourbourg

LE PARQUET DE DUNKERQUE A PROCÉDÉ A LA RECONSTITUTION DE LA SCÈNE TRAGIQUE DONT LA VICTIME FUT M. CASTELOOT

Le Parquet de Dunkerque, continuant l'instruction du meurtre du lundi 2 janvier au soir sur Grand-Place de Bourbourg, a procédé en cette matinée de mercredi à la reconstitution des scènes de l'agression qui détermina la mort de M. Louis Casteloot, artisan menuisier à Bourbourg.

Une discussion, des coups, un mort. On se souvient des faits. Citons-les néanmoins en raccourci : Au café Loquet, faisant l'angle de la Grand-Place et de la rue de Gravelines,

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

M. le Procureur de la République, entendit successivement MM. Roger Pas, Marcel Pruvost, Roger Vanhelst, Roger Boucquet, A. Casteloot, le fils de la victime ; Mme Loquet, MM. Janssoone et Gosse, ainsi que les jeunes Leys, Hazebroeck et Gosse.

M. Roger Pas, caennien qui le premier vit Casteloot gisant au milieu de la place, simula, face au café Masson, la position du blessé, à douze mètres du pignon de l'établissement Scobry.

Sommers, interrogé, maintint ses déclarations précédentes. « J'ai rencontré

SPECTACLES ET CONCERTS

COLISÉE 3 heures - 8 heures 30 (Tél. 346.65) PRIX RÉDUITS

Raimu, P. Blenhar, M. Rondu, Viviane Bonnard dans L'ÉTRANGE MONSIEUR VICTOR et FERNANDEZ de Ernest et Robert DEMAIN

PRISONS DE FEMMES de Francis Carco et Elvire Popesco ds LA PRESIDENTE — Deux Grands Films Français — 1202

CINEMA NOËL 76, Rue Joffroy, ROUBAIX. Tél. 243.50

Matinée 3 heures - Soirée 8 heures **POUR 3 ET 4 FRANCS ERNEST LE REBELLE L'ÉTRANGE MONSIEUR VICTOR** 1204

Ste-CÉCILE — RELACHE Samedi : Farnandel dans BARNABÉ et Un Vieux Gradin avec W. Berry 1203

MAISON DES TRAMWAYS A 1 h. PRIX RÉDUITS Harry Baer, Albert Prévost dans MOLLENBERG GORSAINE Georges Thill, Armand Bernard dans LA CHANSON DE PARIS 1201

A LYS-LEZ-LANNOY CARIOCA — 3 h. - 8 h. 15 MARIE WALEWSKA Charles BOYEN et Charles BOYEN dans BARBO. Le Film en Relief — VENUS DE LA ROUTE 1213

A TOURCOING THÉÂTRE MUNICIPAL Samedi 14 et dimanche 15 janvier : trois représentations de l'opérette « LE JOUR ET LA NUIT », musique de Lecocq. Au 3e acte « Ballet de la Ferie ». 1202

OLYMPIA Pont des Plats Mat à 3 h. - PRIX RÉDUITS - Bar à 8 h. **DEUX GRANDS SUÈDES !** **ENTRÉE DES ARTISTES** avec Louis JOUYET. **LE PROSCRIT** avec le petit Freddy Barthélemy. RADIO MICKEY (Dessin-couléurs) 1222

CENTRAL CINÉ 31, rue Ménilmontant — Tél. 74 74 — Jeudi 15 h. et 20 h. **SECRET D'UNE VIE** avec Pierre Blanchar et Lino VERO. **FIÈVRE DE CHEVAL** Dessins Animés 1230

RIALTO 2 h. 30 - 8 h. - 8 h. 15 L'EMPEREUR DE CALIFORNIE P. R. Wilt. A. Varnay **TARAKANOVA** 1225

A LILLE Aujourd'hui Jeudi **Galop.** — 13 h. et 20 h. 45 : « La Vierge Folle ». **Famille.** — Permanent de 13 à 19 h. 30 : « Les Professeurs Schnock ». **Génie.** — Permanent de 14 à 19 h. 30 : soirée à 20 h. 45 : « Le Petit Chose ». **Razy.** — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « La Femme X ». **Omnia.** — 10 h. et 20 h. 30 : « Femmes marseillaises ». En liberté provisoire. **Lille-Actualités.** — Permanent de 10 h. à minuit : Attractions en relief et en tournage. **L'Assaut.** — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : défenseur silencieux et « Arsène Lupin détective ». **Union.** — 13 h. et 20 h. 30 : « Prince de cœur ». **Saint-Sauveur.** — Permanent de 14 h. 45 à 20 h. 30 : « Prince de cœur ». **Marcel-Lille.** — 14 h. 45 et 20 h. 30 : « Un soir à Marseille » et « Le Crime du docteur ». **Marivaux.** — 15 h. et 20 h. 30 : « L'Enfant de Troupe » et « L'Héroïque défenseur ». **Fivas-Patou.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Légion d'honneur ». **La Revanche de Terzan.** **Verrières Fivellées.** — 15 h. et 20 h. 30 : « L'Espionne de Castille » et « Les Parents terribles ».

Personnel des Services Publics et Concédés (C.F.T.C.) s'est réuni exceptionnellement au 22, rue de la République, à Lille, le 13 janvier, afin d'examiner les décrets du 31 décembre 1938 concernant la durée du travail dans les services concédés, tant de province que de Paris.

Le Bureau, devant les attentes graves portées aux statuts actuels en vigueur et après avoir pris connaissance des démarches effectuées, d'ores et déjà, par le Secrétariat fédéral, compte tenu que certains décrets, notamment ceux qui ont trait à la réserve d'entretien, après un examen minutieux de ces textes, les moyens mis à sa disposition, la modification de mesures qu'il juge de sa compétence d'indiquer.

A ROUBAIX. — Syndicat des Ouvriers Gaseliers. — Les indépendants des Sociétés d'Exploitation Gaz et Électricité de Roubaix-Ville et Roubaix-Banlieue sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 15 janvier à 10 h., Bourse du Travail, 78, boulevard de Beffort, avec le concours de M. Barthes, secrétaire de la Fédération d'Éclairage. Ordre du jour : Les classifications et retraites du personnel.

A WASQUEHAL. — Syndicats Libres (section Capreul). — A partir du 15 janvier, permanences tous les vendredis, de 19 h. 30 à 20 h. 30, 10, cité l'Union.

COLOMBOPHILIE A LEERS. — L'expédition organisée par la Société des Colombophiles de Leers, sous la direction de M. Keunebroek, 19, rue de Lys, a obtenu le plus grand succès. Ont été classés : 1er prix, M. Lelien, Leers ; 2e, M. Louis Carrette ; 3e, M. Louis Carrette ; 4e, M. Louis Carrette ; 5e, M. Louis Carrette ; 6e, M. Louis Carrette ; 7e, M. Louis Carrette ; 8e, M. Louis Carrette ; 9e, M. Louis Carrette ; 10e, M. Louis Carrette.

Les bagues 1939 sont en vente au siège, chez Keunebroek. Se munir du carnet de priorité.

A TOURCOING. — M. G. Tournemine et C. Jourd'heuil. — Réunion de la Commission pour l'examen des vœux et désignation des membres à élire.

A HALLEUIN. — Samedi 14, à 19 h., réunion chez M. Dujardin Michel, 51, rue Jean Jaurès. Pour tous les amateurs colombophiles, constitution d'un club de trois déjeunés pour la saison 1939. Au cours de cette réunion une Commission sera formée et les renseignements de la société seront établis.

A RONCQ. — Fédération du Centre. Les délégués du département de la section dans chaque société jusqu'au 16 janvier.

DERNIERE HEURE

UN A CÔTÉ DE L'AFFAIRE NATAN

SIMON CERF complice de B. Natan et un complice auraient escroqué

près de 7 millions à un ingénieur russe

Celui-ci qui demeure à Bruxelles vient de déposer une plainte en abus de confiance et escroquerie au doyen des juges d'instruction

Paris, 11. — Par l'intermédiaire d'un avocat, M. Gallie, un ingénieur russe, Henri Goldberg, demeurant 4, square Brunnens à Uccle-Bruxelles, vient d'adresser au doyen des juges d'instruction une plainte en abus de confiance et escroquerie visant Jean-Simon Cerf, l'ingénieur, avocat réclameur et un nommé Gillet-Aronov, homme d'affaires, demeurant 33, rue de Lubeck, à Paris.

« Deux agents » de la représentation commerciale avec l'U. R. S. S.

M. Goldberg, qui fut expulsé de France au début de 1938, explique qu'il entra en relations avec Aronov, puis avec Cerf, en 1936 et que tous deux s'étaient largués de leurs relations avec la représentation commerciale de l'U. R. S. S. pour l'engager à réaliser différentes affaires avec des administrations soviétiques.

Le 15 avril 1938, un accord fut signé entre M. Goldberg, Cerf et Aronov, dans lequel 50 % des bénéfices étaient réservés pour un tiers, non dénommé.

Un transport d'armes pour l'Espagne

La guerre civile ayant éclaté en Espagne, M. Goldberg fut chargé d'organiser et de contrôler un transport d'armes et de munitions d'Heisingers à Bilbao, au bénéfice des gouvernements. Il partit pour la Finlande avec un délégué du gouvernement espagnol, le bateau, armé en Belgique, fut chargé à Heisingers le 4 novembre et arriva à Bilbao le 18. Entre temps, Aronov, par télégramme, avait réclameur à Goldberg la promesse du versement de 5.000 livres sterling à pour ses amis et M. Goldberg répondit qu'il acceptait.

Des chèques non remboursés

Tandis qu'il se trouvait sur le bateau avec le chargement, Mme Goldberg reçut en règlement deux chèques de Finlande, l'un de 5.000, l'autre de 10.232 livres. Elle les remit tous deux à Aronov à charge pour lui de les encaisser et de conserver le montant du premier.

Dans sa plainte, M. Goldberg expose que malgré ses protestations, il n'a pu obtenir le remboursement de ces chèques et qu'il était destiné, bien plus, Aronov lui aurait fourni des explications fantaisistes pour justifier le non remboursement des deux chèques. Il aurait été attaché par son ami de la représentation soviétique sous menace de faire fusiller M. Goldberg dès son arrivée à Bilbao.

Chantage, menaces et nouvelles extorsions de fonds

C'est alors que l'ingénieur aurait été en butte à divers changements exorbitants tant par Aronov que par Cerf. Ce dernier aurait fait état de ses relations dans la police et dans les milieux politiques pour le menacer de le livrer au pions de la justice soviétique.

A plusieurs reprises M. Goldberg aurait versé des sommes importantes, notamment deux chèques de 5.000 livres, soit 20.000 francs, et un autre chèque de 6.000 livres, soit 24.000 francs, cette fois de la faire expulser.

Le 8 mars 1937, il versa encore un chèque de 1.500 livres et enfin un dernier chèque de 500 livres qui fut remis par sa secrétaire.

Démâchés

Cependant, M. Goldberg rencontra un jour un dirigeant de la représentation commerciale de l'U. R. S. S., qui lui confia qu'il avait des renseignements sur l'organisation de relations dans son organisation. Cert, alors qu'il décida de ne plus se soucier de leurs exigences et qu'il se mit à la porte de son bureau.

Les menaces ne cessèrent pas pour cela. M. Goldberg explique qu'à l'aide de plusieurs agents par un espion allemand, ses deux ex-associés auraient essayé de le compromettre dans une affaire imaginaire traitée avec les Soviets.

Enfin M. Goldberg indique que, le 23 janvier 1938, sa secrétaire déclara à Cerf, rue de la Boétie. Ce dernier fut très étonné de la trouver, ayant fait expliquer qu'il prenait contre elle et son nom un arrêté d'expulsion.

Or, souligné le plaignant, l'arrêté signé le 17 décembre 1937 ne m'a été notifié que le 6 février. Cert l'a donc connu avant moi.

Une escroquerie de plus de 6 millions

En conclusion, l'ingénieur indique qu'il a versé au total 26.732 livres, soit 4 millions 760.000 fr. à Aronov, et 6.200 livres, soit 24.800 fr. à Cerf.

Il ajoute que en novembre dernier, Cerf aurait proposé à sa fille, Mlle Goldberg, de faire rapporter l'arrêté d'expulsion moyennant un nouveau versement de 10.000 livres. Il explique qu'il ne s'est décidé à porter plainte que lorsqu'il a connu l'arrestation de Cerf dans l'affaire Natan, ayant jusqu'ici pensé que Cerf jouissait de fortes et puissantes protections.

M. Goldberg, qui reside actuellement à Bruxelles a demandé à la justice française un sauf-conduit pour venir déposer dans l'enquête sur sa plainte.

LES INCIDENTS DE FRONTIÈRE Répondant à Varsovie, Prague promet de mettre fin à l'action terroriste

Varsovie, 11. — On annonce officiellement qu'à la suite des incidents de frontière qui se sont produits les 30 et 31 décembre, à Pietwald et Radwin, en Silésie de Cieszyn ou les terroristes tchécoslovaques ont pénétré en territoire polonais et lancé des grenades, le ministre de Pologne à Prague avait été chargé de faire une démarche de protestation auprès du Gouvernement tchécoslovaque, de demander réparation par la voie diplomatique et de mettre fin à l'action terroriste.

ATTENTATS

contre des diplomates allemands à Amsterdam et à La Haye

Berlin, 11. — Une information du « D.N.B. », date d'Amsterdam, annonce que vendredi dernier un coup de feu a été tiré vraisemblablement d'une assez grande distance, sur l'appartement privé du chancelier au Consulat général d'Allemagne à Amsterdam. Tandis que ses autorités judiciaires hollandaises enquêtent sur cet incident, on apprend de la Haye que, dans la nuit de lundi à mardi, un autre coup de feu a été tiré sur le cabinet de travail du secrétaire de la Légation allemande à La Haye.

LA GUERRE D'ESPAGNE LES FRANQUISTES se trouvent à 25 km. de Tarragone

Salamanque, 11. — « Radio Nacional » annonce que les troupes nationalistes se sont emparées de Montblanc et ont tourné les positions républicaines du secteur de Tarragone. Elles se trouvent maintenant à 25 km. à vol d'oiseau de cette ville.

LA RETRAITE DES MINEURS La commission des mines refuse de se rallier à un projet de M. Pomaret envisageant la liaison de l'augmentation de la retraite avec la reconduction des accords

La Commission des Mines de la Chambre a entendu M. Pomaret, ministre du Travail, sur la retraite des ouvriers mineurs. Le ministre a indiqué qu'il était actuellement possible de conclure, en échange de la reconduction des accords de septembre sur la durée du travail et les augmentations de salaires, de porter le taux de la retraite à 7.500 francs sur les seules ressources de la caisse autonome, au lieu de 8.000 francs que propose la commission. Celle-ci ayant refusé d'envisager la liaison de l'augmentation de la retraite avec la reconduction des accords, M. Pomaret a demandé à la commission de réunir de nouveaux éléments d'information en vue d'améliorer ses propositions. Les travaux de retraite ne devaient pas, en tout état de cause, être inférieur à 7.500 francs. Il sera de nouveau entendu la semaine prochaine.